

ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

conditions d'entrée Question écrite n° 5823

Texte de la question

M. Guillaume Larrivé appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur le nombre total d'étrangers en situation irrégulière ayant fait l'objet d'une décision d'interdiction du territoire (ITF), au sens du tableau n° I-3-9 de la page 74 du rapport intitulé "Les orientations de la politique d'immigration et d'intégration" publié par le comité interministériel de contrôle de l'immigration en décembre 2011. Il le prie de bien vouloir lui communiquer ce nombre, au plan national, pour chacun des mois suivants : août 2012, septembre 2012.

Texte de la réponse

Le tableau, ci-après, présente le nombre total d'étrangers en situation irrégulière ayant fait l'objet d'une interdiction du territoire, au sens du tableau n° I-3-9 du rapport « les orientations de la politique d'immigration et d'intégration » publié par le comité interministériel de contrôle de l'immigration, pour les mois d'août et septembre 2012.

| | INTERDICTIONS du territoire prononcées | INTERDICTIONS du territoire exécutées |
|-----------|--|---|
| 2012 | | |
| Août | 100 | 72 |
| Septembre | 120 | 75 |
| Total | 220 | 147 |

Données clés

Auteur : M. Guillaume Larrivé

Circonscription: Yonne (1re circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 5823

Rubrique : Étrangers

Ministère interrogé : Intérieur Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : <u>2 octobre 2012</u>, page 5340 Réponse publiée au JO le : <u>8 janvier 2013</u>, page 230